

Eparpillement
du sit-in de la Kasbah
... Les manifestants
rejoignent le centre-ville...



La police est intervenue ; l'armée s'est abstenue

P.2

101589

Le Temps

Quotidien indépendant

Fondateur : Habib CHEIKHROUHOU

TUNIS - Samedi 29 Janvier 2011 - 24 Safar 1432 - N°: 12.174 / 36^{ème} année - Prix 600 millimes / e-mail:redaction@letemps.com.tn

Les dernières heures d'un sit-in devenu à trois vitesses :

1 Une tendance pour l'arrêt net du sit-in

2 Une deuxième pour la décentralisation de la protestation avec des sit-in régionaux



Photo SALAH

3 Une troisième tenant au départ de M. Ghannouchi

Humanistes et blouses blanches bénévoles au service des grévistes

PP.2-3



Le dessin

Peut-on juger Ben Ali ?



Par Mouna KRAIEM DRIDI,
Docteur en Droit Public,
Enseignante universitaire

P.6

L'éditorial

Repenser l'Etat

S'il y a un élément fédérateur en Tunisie, accepté par tous les Tunisiens dans leur conscience profonde comme garant de la cohésion sociale et de la convivialité, c'est bien l'Etat. Cet attachement « invisible » à l'institution étatique et cette « peur » ressentie aujourd'hui, de la voir disparaître justifie l'ancrage chez le peuple tunisien de l'idée de la cité au sens d'Aristote.

D'ailleurs, l'histoire de la Tunisie, plusieurs fois millénaire, s'est forgée dans le cadre de l'organisation étatique de la société, depuis Carthage, jusqu'aux Beys en passant par les diverses dynasties, nées après les conquêtes islamiques. Un fait historique éminemment révélateur fut que la plupart des gouvernements qui se sont succédés en Tunisie, étaient des gouvernements civils.

En ce qui concerne l'histoire récente, l'institution étatique fut rénovée après l'indépendance pour être dotée d'instruments modernes (Constitution, Parlement...) qui ont permis de renforcer davantage la cohésion sociale dans la Tunisie post-indépendante.

Mais, si cet Etat moderne a permis aux Tunisiens de réaliser des acquis économiques et sociaux indéniables, il n'a malheureusement pas été le cadre d'une vie démocratique évoluée. Les causes en sont multiples et la situation s'est aggravée sous Ben Ali. Et l'Etat de s'ériger, finalement, en un rempart contre la société civile et ses diverses formes de représentation.

On était devant un Etat représenté par une administration publique tentaculaire flanquée de diverses institutions (conseils consultatifs, supérieurs et régionaux...) qui ont fini par tout contrôler et étouffer les initiatives et la marge de manœuvre des autres composantes de la société. On se rappelle aussi que le contrôle administratif est devenu, sous l'ex-régime, un redoutable outil pour museler l'opposition par le biais de moyens répressifs présentés en apparence sous forme d'interventions légales et réglementaires. En ce qui concerne le plan économique, l'initiative privée, moteur de toute croissance, fut étouffée sous le poids de contrôles de tous genres (autorisation préalable, contrôles fiscaux, paperasses...) qui prenaient la forme d'interventions de l'autorité publique « pour faire appliquer la loi ».

Autant d'exemples qui doivent pousser, aujourd'hui, le nouveau gouvernement et toutes les forces vives du pays à repenser le rôle de l'Etat pour qu'il retrouve ses fonctions naturelles, à savoir l'exercice de l'autorité publique dans le respect des libertés et le rôle d'arbitre neutre dans les secteurs économique et social. Ce qui permettra de rendre ses lettres de noblesse à l'Etat, de redorer son blason auprès de l'opinion publique et d'éviter les dérives autoritaires et les excès commis au nom de l'intérêt général, de la sauvegarde de la sécurité et autres leurres érigés par le président déchu en slogans démagogiques justificatifs d'un système qui était tout sauf démocratique.

Mounir JOMNI

Nouvelle composition du gouvernement de transition

La Société civile, plutôt favorable

Me Mokhtar Trifi, Me Abdeljelil Bouraoui, Me Slaheddine Jourchi, Me Brahim Bouderbala, Me Mohamed Jemour, M. Adel Chaouch donnent leurs avis

P.4



Le mouvement de protestation s'amplifie en Egypte

L'escalade !

P.8

Les mots déchainés

Le diable et le magnéto

Par Hechmi GHACHEM

P.5

Sur le vif

De la retenue

Par Néjib SASSI

P.6

Ministères, Entreprises, Sociétés, Particuliers :

Pour toutes vos annonces sur les Journaux

«Le Temps», «Assabah» et «Assabah Al Ousbouï»

contacter :

Tél. : 71 238 222 - Fax : 71.752.440

Adresse mail : publicite@assabah.com.tn

L'oubli interdit

Une victime de Moez Trabelsi parle :

«Il m'a humilié pendant plus de 10 ans»
«Une fois, il a essayé sa chaussure avec le bout de ma chemise»



Adel Jébali

P.5



101618



Eparpillement du sit-in de la Kasbah... Les manifestants rejoignent le centre-ville...



Les participants au sit-in à la Place de la Kasbah



La police est intervenue ; l'armée s'est abstenue

Toutes les attentions se sont orientées hier vers la Kasbah. La nouvelle composition du gouvernement transitoire satisfait-elle les participants au sit-in de la Kasbah ? Quelle était leur réaction ? Étaient-ils prêts à arrêter leur mouvement ? Il s'agit notamment des questions que se sont posés un bon nombre de citoyens de l'intérieur du pays pour ne pas dire tous les Tunisiens. Le sort du pays était entre leurs mains d'une manière ou d'une autre. Parce que rien n'était clair jusqu'à la fin de l'après-midi. Leurs opinions divergeaient. Ils n'arrivaient pas à partager la même position après de

longues discussions entre les représentants des comités populaires des participants au sit-in et un groupe composé de sept bénévoles dont six avocats dirigés par le président du Conseil de l'Ordre des Huissiers Notaires. Aucune décision n'a été prise pour arrêter ce mouvement. Ils parlaient même de trois positions. Un groupe était pour l'arrêt du sit-in, un autre proposait de changer la forme de protestation et le troisième groupe refusait catégoriquement de partir de la place de la Kasbah sans avoir gain de cause. Il était indispensable pour eux que le Premier ministre Mohammed Ghannouchi

démissionne du gouvernement.

Mais on ne leur a pas accordé une dernière chance. Une chance que demandaient les négociateurs bénévoles.

Selon l'agence Tap, « les forces anti-émeutes ont dispersé, en début de soirée par la force, des centaines de manifestants en faisant usage de gaz lacrymogènes. Cette opération s'est déroulée au vu des forces de l'armée nationale stationnées sur les lieux et qui ont tenu à ne pas intervenir.

Cette opération d'évacuation n'a pas dégénéré en rixe

entre protestataires et forces de l'ordre, mais elle a causé plusieurs cas d'évanouissement sous l'effet de la respiration du gaz lacrymogène. La place du gouvernement à la Kasbah a été assiégée par des fils barbelés après avoir délogé tous les protestataires ».

On apprend par ailleurs que les manifestants délogés de la Kasbah ont pu rejoindre à travers les ruelles de la Médina l'avenue Habib Bourguiba où ils ont été poursuivis par les forces anti-émeutes et dispersés par la force.

Les dernières heures d'un sit-in devenu à trois vitesses

1 Une tendance pour l'arrêt net du sit-in

2 Une deuxième pour la décentralisation de la protestation avec des « sit-in » régionaux

3 Une troisième tenant au départ de M. Ghannouchi

« Il faut que tous les représentants de l'ancien régime quittent le gouvernement, nous n'avons pas confiance en eux », revendiquent les manifestants. Il est clair que la crise de confiance tarde à se rétablir. Les manifestants, toutes les tranches d'âge et catégories confondues, ont peur pour la Révolution et pour leur avenir. Ils pointent du doigt le Premier ministre qui « a fermé les yeux durant 10 ans sur la corruption de l'ancien régime. « Il est responsable d'une manière ou d'une autre du sous-développement économique des régions du centre-Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-ouest... », témoignent-ils. Ces régions sont sous-dotées économiquement, sous-encadrées, sous-représentées politiquement. Ce sont les régions du Sahel qui ont toujours accaparé les postes de décisions au pouvoir déchu. Ils ne sont pas alors prêts à revivre la même expérience, car « nous n'avons rien à perdre », d'après certains qui préfèrent garder l'anonymat. « Je suis Tun-

sien », tout court. Tunisien comme tous ceux qui ont participé à la Révolution et qui aspirent à un avenir meilleur basé sur la démocratie, la liberté, la dignité et où la discrimination sera totalement exclue.

En fait la crise de confiance touche même certaines personnalités qui sont réputées pour leur intégrité. Il est question notamment, de Me Lazhar Karoui Chebbi, ministre de la Justice. Les accusations contre le président déchu ont déçu les manifestants. « Il se moque de nous, du peuple tunisien. Le président déchu n'a pas été impliqué dans les affaires touchant à la sûreté de l'Etat. Qui a été derrière les massacres contre ce peuple tyrannisé et massacré par les « snipers » ? », demandent-ils ironiquement.

Si certains parlent de revendications politiques d'autres mettent en valeur les demandes économiques et considèrent que les solutions présentées jusqu'à présent sont « médiocres ». « Nous ne sommes pas des mendicants. Nous sommes pour

la distribution équitable de la richesse et des investissements économiques », appellent-ils. « L'unique usine qui faisait travailler des jeunes à Makthar a été fermée, alors que la zone de Sidi Abdelhamid à Sousse est bourrée de boîtes qui font travailler les jeunes de la région », rétorque un jeune manifestant.

Partout d'où ils viennent (Tozeur, Makthar, Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid le Grand Tunis, Mazzouza, Tataouine...), ils ont un seul maître mot, amélioration de la situation et préservation de la Révolution. Mais avec des garanties. C'est ce que demandent d'ailleurs les représentants des comités populaires des participants au sit-in qui ont négocié avec les avocats bénévoles prêts à transmettre leur message et surtout à respecter leurs attitudes. Ils veulent notamment des garanties pour qu'ils ne soient pas agressés ultérieurement par la police politique. Un droit légitime.

Sana FARHAT

Revendications et garanties

La démocratie est-elle en train de s'instaurer sur des bases solides dans notre pays. Sommes-nous en train de bâtir la démocratie où le dernier mot est au peuple ? Il est clair que c'est oui. Les négociations qui se sont déroulées hier entre les bénévoles et les représentants des comités populaires des participants au sit-in l'ont bien prouvé. Il faut dire que les idées ne versaient pas dans le même sens car il y a ceux qui veulent le départ de Ghannouchi, d'autres sont satisfaits du changement introduit au niveau du gouvernement transitoire et certains autres veulent poursuivre le mouvement mais en lui donnant une nouvelle forme et ce en décentralisant le sit-in dans les régions. Voici quelques revendications et propositions déclarées lors des négociations.

*Ceux qui sont contre l'arrêt du sit-in menaçaient de paralyser la circulation dans toute la république. Ils considèrent que ce mouvement ne fait pas l'objet de négociation ni de surenchère.

*Décentralisation du sit-in aux niveaux local et régional, tout en assurant la coordination à une échelle nationale. Ceux qui sont pour cette idée proposent même de poursuivre ce mouvement tout en reprenant le travail.

*Où pour l'arrêt du sit-in provisoirement le temps de vérifier la crédibilité du gouvernement par rapport aux solutions proposées.

*Il faut juger les ministres qui ont été impliqués dans la corruption.



Les négociations

*Il faut assurer des garanties pour les participants au sit-in pour qu'ils ne soient pas agressés par la police ultérieurement.

S.F




SAV Chauffage-eau solaire
Générateur SAV
Système solaire
Chauffage par le sol SAV
Radiateurs
SAV Chauffage-eau solaire
Chauffe-eau solaire SAV
Climatisation centrale SAV
Générateur
Radiateurs
Chauffage par le sol SAV
SAV Générateur Tubes multicouches
Tubes multicouches
SAV Chauffage à condensation SAV
Chaudière Chauffage-eau solaire
Chauffe-eau solaire Radiateurs
Chauffage par le sol Tubes multicouches
Chaudières Système solaire
Générateur Chauffage Central
Climatisation centrale Radiateurs
SAV Chauffage par le sol

La Référence pour
Le SAV, Les Solutions Chauffages, Eau Chaude Sanitaire et Climatisation Centrale











www.stc-chaffoteaux.com
71 380 620



Le sit-in de la Kasbah

Humanistes au service des grévistes

Réponse au communiqué des employés de Dar Assabah paru le 21 janvier 2011 au journal le Temps, page 3

En réponse au dit communiqué je rappelle :

- Que j'ai refusé de céder les actions que je possède dans le capital de la société Dar Assabah dont le fondateur est mon feu père Habib Chikhrouhou, à Mohamed Sakher El Materi et la société « Princess Holding ».
- Que jusqu'à ce jour, je suis encore membre du conseil d'administration de la société qui est l'organe légalement compétent pour administrer la société et ce, conformément à l'article 17 de ses statuts et que j'étais contraint par Sakher El Materi de démissionner de mon poste de directeur général.
- Qu'il n'est permis à personne de s'approprier une partie du capital social de la société laquelle société malgré que 80% de son capital est détenu par Sakher El Materi et sa société Princess Holding demeure régie par le code des sociétés commerciales et par ses statuts.

En outre, je me pose la question comment moi ou toute autre personne pourrait s'approprier l'établissement comme il a été soutenu par les rédacteurs du communiqué ?

En tant que citoyen tunisien qui aspire et réclame la liberté de la presse, j'ai refusé toute forme de collaboration avec l'ancien régime, seul responsable de l'étouffement de la liberté d'expression ce régime qui a exercé sur moi en tant que directeur général de la société toutes formes de pressions morale et matérielles.

Je rappelle aussi que la société est passée par des difficultés économiques ce qui lui a permis de bénéficier des dispositions légales relatives au redressement judiciaire, j'ai pu pendant les dernières années sauvegarder tous les postes de travail au sein de l'entreprise tout en permettant aux employés de bénéficier de leurs droits légaux en prenant toutefois en considération l'intérêt général de l'entreprise afin de parvenir à sa sauvegarde par la poursuite de son activité et la sauvegarde des postes de travail, prétendre le contraire constitue des propos diffamatoires vis-à-vis de la société et de ses anciens dirigeants.

Enfin, je rappelle que la participation au capital de la société demeure régie par la loi et par les dispositions statutaires et ne peuvent être prises en considération, que les demandes légales et légitimes car on ne peut passer d'un état d'oppression à un état d'anarchie.

Mohamed Raouf CHEIKHROUHOU

Réponse à la lettre de M. Mohamed Raouf Cheikhrouhou

En réponse à la lettre de M. Mohamed Raouf Cheikhrouhou, DAR ASSABAH précise ce qui suit :

M. Mohamed Raouf Cheikhrouhou a bénéficié de la qualité de membre du Conseil d'administration de DAR ASSABAH en vertu du PV de l'Assemblée générale s'étant tenue le 19 avril 2007 et ceci pour les mandats relatifs aux années 2007-2008-2009 et ce, conformément à l'article 19 du statut de la société et de l'article 190 du code des sociétés.

Dès lors le mandat de M. Mohamed Raouf Cheikhrouhou a pris fin avec la fin de l'année financière 2009. Et tant qu'il n'aura pas été de nouveau élu membre du Conseil d'administration en vertu d'une décision émanant de l'Assemblée générale, il ne pourra plus prétendre garder cette qualité.

En ce qui concerne le point 5 dans la mise au point émanant de M. Mohamed Raouf Cheikhrouhou, il s'avère, après examen de leurs dossiers administratifs que les employés de DAR ASSABAH n'ont pas bénéficié de plusieurs droits énoncés dans la convention collective de la presse écrite.

- Des médecins bénévoles ont créé une unité de soins.
- Difficultés surtout avec la coupure d'électricité et les cas comateux...

Qu'on donne satisfaction ou pas aux grévistes de la faim, il est question ici de leur état de santé qui flanche. Les contestataires dont certains parmi eux observent une grève de la faim depuis des jours, sont fragilisés physiquement... voire même moralement. Notre reportage, hier, depuis la matinée, jusqu'à la tombée de la nuit, en fait état.



- Ce n'est qu'à 20 heures (jeudi soir) que l'électricité est revenue et que la première ambulance est arrivée

Ils sont venus d'horizons différents et ils sont là sous l'emblème de l'humanisme : les blouses blanches se mobilisent pour la bonne cause pour que les frontières se serrent entre les spécialistes. « On se sert les coudes depuis des jours. On se relaie pour qu'il y ait toujours des médecins sur place. Hier j'ai passé la nuit ici » nous dit Skander Mzah, un interniste qui travaille bénévolement dans une unité médicale créée juste en face du ministère des finances pour gérer les petites urgences. Rania Jebri sa collègue nous a lancé dans la foulée « Hier nous avons géré cinq cas d'hypoglycémie et l'ambulance n'est arrivée qu'à 20h00 parce qu'elle était interdite d'accès. On n'avait pas de lumière, on était obligé de faire des perfusions à la lumière d'une bougie. », nous dit cette interne en médecine qui continue

« Ces gens ont besoin d'écoute et de soutien moral. Ils sont réceptifs quand on prend la peine de leur parler. » Le Dr Sami Ben Sassi, gynécologue, installé au privé en est bien conscient « Je suis un médecin qui fait de l'humanisme. Voilà pourquoi j'ai installé cette unité avec la collaboration d'autres confrères, Mariem Darghouth, pédiatre et Kenza Mghaieth ophtalmologue depuis maintenant cinq jours. Je compte créer une allée et installer un brancard pour amener les patients jusqu'à l'ambulance plus facilement. Suite à quoi je céderai ma place aux spécialistes du Croissant Rouge qui devraient venir apporter des soins aux gens qui en ont besoin. » confie-t-il. Un avis qu'il partage avec le Dr Fawzi Charfi, orthopédiste, lui aussi installé au privé. « Il faut que le croissant rouge intervienne

autrement on ne pourra pas s'en sortir. » dit-il lorsqu'il fut interrompu par l'intervention d'une femme venu proposer son aide à l'équipe médicale présente sur les lieux.

Une grève de la faim, et après...

De l'autre côté, il y avait les grévistes de la faim. Que peut-on en dire sinon qu'ils sont des laissés pour compte de la politique du vice consacrée par un Ben Ali sans foi ni loi. Ils sont venus de tous bords, pour nous balancer en pleine figure une réalité que des gens bien installés dans le confort de leurs certitudes et de leurs sièges, nous ont occultée. Ayant été "affamés" depuis deux décennies, ils ne trouvent aucun inconvénient à observer une grève de la faim. Comme par stoïcisme, Mohamed Ayouni et ses compagnons de route, Zaer Blali, et Mohamed Ali Akrouti sont logés dans

une même tente qu'ils ont installée sur la place de la Kasbah et sont logés à la même enseigne quand il s'agit d'aller jusqu'au bout de leurs revendications. Ne vous souciez pas de votre état de santé lui avons-nous demandé ? Notre interlocuteur complètement affaibli, nous répondit en hochant de la tête exprimant un NON catégorique. Un non qui en dit long sur l'entêtement des grévistes de la faim décidés à aller contre vent et marées. « On ne peut être révolutionnaire si on n'est pas radicaliste » nous lance l'un d'eux. Sauf que l'Histoire a montré que les grandes révolutions ont toujours été traitées par les "grands remèdes". A notre sortie de la Kasbah les policiers barriadaient toutes les entrées de la place se préparant à toute attaque contre les manifestants...

Mona BEN GAMRA



M. Hédi Moulay, Directeur de l'hôpital Aziza Othmana

«En moyenne 100 personnes ont été soignées au pavillon médical qu'on leur a réservé»

« Depuis dimanche 23 janvier on a eu au total quelque 100 patients. Parmi eux 40 cas d'asphyxie par le gaz lacrymogène, 50 cas d'hypoglycémie. Les patients ayant des complications et ils ne sont pas nombreux ont été transportés dans d'autres hôpitaux, "Charles Nicolle" et "la Rabta". Un seul cas de brûlure a été traité à l'hôpital de Ben Arous. On a réservé un pavillon pour accueillir et soigner les patients. Le temps de prodiguer des

soins se situe entre deux à trois heures. Dès que la personne se porte bien elle part pour libérer les lits car on en a besoin. On est aidé dans ce travail par des médecins bénévoles avec bien entendu le personnel de l'hôpital et les résidents. Les personnes ayant fait leur passage par l'hôpital sont satisfaites des soins qu'on leur a apportés. »

M.B.G.



Dr. Sami Ben Sassi

Ministère, Entreprises, Sociétés, Particuliers :
Pour toutes vos annonces sur les Journaux

«Le Temps», «Assabah»
et «Assabah Al Ousbouï»

contacter : Tél. : 71 238 222 -
Fax : 71.752.440

Adresse mail : publicite@assabah.com.tn

République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales,
de la Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Avis de report de délai
Appel d'offres n°22/2010
« Acquisition de matériel de bureaux »

La CNSS informe tous les soumissionnaires que la date limite de la remise des offres objet de l'appel d'offres n°22/2010 relatif à l'acquisition de matériel de bureaux est reportée au 28 février 2011, étant précisé que la première date limite était fixée au 27/01/2011.

Les procédures de la remise des plis indiquées dans le cahier des charges demeurent inchangées.

101652

Communiqué

Suite à l'annonce des poursuites judiciaires contre la famille Ben Ali et consorts, et vu que certains noms de personnes impliquées portent à équivoque, Mehdi Ben Youssef Eltaïef apporte les précisions suivantes :

Le mandat d'amener N°422 du 25/01/2011 est établi contre le nommé Mehdi Ben Habib Eltaïef, fils de Naïma Ben Ali, sœur du président déchu, né le 16/02/1982 à Hammam-Sousse

Il ne s'agit donc pas du jeune homme d'affaires

Monsieur Mehdi Ben Abderraouf Ben Youssef Eltaïef, fils de Aïda Bent Jalleddine Ben Youssef, né le 04/05/1977 à Sousse, de même qu'il n'existe aucun lien de parenté de quelque nature que ce soit entre les deux personnes.

Étant donné que le communiqué de presse donné par Monsieur le ministre de la Justice ne cite pas le nom complet des personnes impliquées, nous apportons les présents éclaircissements pour sauvegarder la réputation et l'intégrité de Monsieur Mehdi Ben Abderraouf Eltaïef et de sa famille.

PM77091

République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales,
de la Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Avis de report de délai
Appel d'offres n°23/2010
« Acquisition de consommables pour photocopieurs et fax »

La CNSS informe tous les soumissionnaires que la date limite de la remise des offres objet de l'appel d'offres n°23/2010 relatif à l'acquisition des consommables pour photocopieurs et fax est reportée au 28 février 2011, étant précisé que la première date limite était fixée au 27/01/2011.

Les procédures de la remise des plis indiquées dans le cahier des charges demeurent inchangées.

101652

"Hors la loi" nommé aux Oscars 2011;

Une consécration pour la Tunisie, selon Tarak Ben Ammar

Le Temps - TAP - La nomination du film algérien "Hors la loi" de Rachid Bouchareb aux Oscars 2011 dans la catégorie des meilleurs films en langue étrangère, est une "consécration pour la Tunisie" a déclaré le producteur de cinéma tunisien Tarak Ben Ammar dans un entretien téléphonique depuis Paris, à l'agence Tunis Afrique Presse.

Cette nomination est symbolique à plus d'un titre, ajoute-t-il, car c'est "pour la première fois dans l'histoire des Oscars qu'un film arabe, avec un metteur en scène, un producteur et une thématique arabes est nommé aux prestigieuses récompenses de l'Academy Awards.

"Malgré toute la polémique qu'il a suscitée en France, ce film a réussi à s'imposer" alors que d'autres à succès ont été éliminés, a-t-il rétorqué.

Associé en tant que producteur à ce long métrage sur la révolution algérienne, Tarak Ben Ammar a fait remarquer que la Tunisie a été et pour "la première fois partenaire dans un film maghrébin" expliquant que le tournage a été



effectué à hauteur de 90 pour cent en Tunisie exactement aux studios de Ben Arous et aux Laboratoires de Gammath.

Pour ce qui est du staff technique, "90 pour cent des techniciens (au nombre de 200) sont tunisiens". Le décor a été

confié au décorateur tunisien Taieb Jallouli, premier tunisien à être nommé pour le César du meilleur décor pour le film français "Peut-être" de Cédric Klapisch.

En dehors des 200 techniciens opérant à tous les niveaux (son, lumière...),

poursuit-il, il y a eu recours à plus de neuf mille personnes entre acteurs, figurants et ouvriers.

Cette coproduction Algérie-Tunisie-France-Italie, dont le tournage a duré entre 12 et 13 semaines, a mobilisé une enveloppe de 10 millions de dinars en devises étrangères, "sans aucune subvention de l'Etat tunisien" a-t-il insisté.

Inspiré d'une vie humaine, ce film brosse le parcours de trois frères dont le destin est scellé autour de l'amour d'une mère et qui se mêlera à celui d'une nation qui lutte pour sa liberté.

La liste des films nommés aux Oscars 2011 a été dévoilée, mardi, au Samuel Goldwyn Theatre (Los Angeles). "Hors la loi" sera en lice aux côtés de quatre autres films en langue étrangère en l'occurrence "Biutifulo" (Mexique), "Dogtooth" (Grèce), "In a better World" (Danemark) et "Incendies" (Canada).

Le palmarès sera annoncé lors de la 83ème cérémonie des Oscars prévue le 27 février 2011 au "Kodak Theatre" à Hollywood.

Les espaces culturels, miroir de la Révolution tunisienne



Le Temps -TAP- En l'absence d'une programmation dans les différents espaces culturels de la capitale, les artistes et hommes de culture de toutes tendances et de tous bords s'y réunissent pour mettre à profit ces espaces privilégiés de culture, de réflexion et de libre expression pour évoquer la révolution tunisienne et exprimer leur soutien au soulèvement historique du peuple tunisien.

Depuis mardi 25 janvier, la maison de la culture Ibn Rachiq a ouvert ses portes aux jeunes étudiants et artistes des Instituts du cinéma, de l'audiovisuel et des arts dramatiques de Tunis pour animer des rencontres placées sous le signe "Ensemble pour soutenir la révolution".

M. Hamadi Mezzi, directeur de cet espace a relevé que "cette belle victoire du peuple tunisien, devrait être un point de départ pour promouvoir les créateurs et toute la scène culturelle en Tunisie".

"La culture se fait mainte-

nant dans la rue, c'est ému de voir les artistes défendre "leur cause nationale", souligne-t-il. Dans cette mouvance, la maison Ibn Rachiq compte reprendre ses activités en s'appuyant bientôt à accueillir la semaine du cinéma hongrois ainsi que des expositions d'arts plastiques.

D'autre part, des artistes représentant divers secteurs se rencontrent quotidiennement à la maison de la culture Ibn Khaldoun. Prenant la parole, le président de l'association tunisienne pour la critique cinématographique (ATPCC), Mehrez Karoui a fait savoir que des spectacles de solidarité sont prévus au mois de février et dont les recettes seront versées au profit des familles des martyrs.

Cependant, la programmation d'Ibn Khaldoun prévue à partir de la fin du mois de janvier sera maintenue faisant allusion aux rencontres des jeudis et à l'atelier de formation sur le théâtre libre qui

sera animé par les artistes Jamel Madani et Mounir El Ergui (31 janvier-3 février) et une exposition de l'artiste peintre Amel Hajjar (1-15 février).

Réunis à la salle du quatrième art à Tunis, plusieurs artistes ont appelé, en collaboration avec les syndicats des écrivains tunisiens, des artistes plasticiens, des métiers des arts dramatiques et des techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, au lancement d'une campagne de collecte de dons au profit des familles des martyrs.

Après le "collectif des artistes tunisiens" réuni le 17 janvier 2011, à El Teatro, avec la participation de plusieurs artistes, cet espace a choisi d'ajouter tous ses spectacles prévus dont la pièce de théâtre "une lettre à mon seigneur" du metteur en scène Naoufel Azara. L'espace reste toutefois ouvert pour les hommes de culture désireux d'organiser des actions de solidarité.

Hannah Arendt et le totalitarisme *

Hannah Arendt est née à Hanovre en 1906. Elle mène des études de philosophie à l'Université de Heidelberg où elle suivra les cours de Husserl, Heidegger et Jaspers. Elle fuit le nazisme dès 1933 pour s'installer en France puis aux Etats-Unis dès 1941. Son oeuvre est aujourd'hui considérée comme un incontournable de la philosophie politique, notamment son fameux

ouvrage : Les Origines du totalitarisme, publié en France, par les soins de Paul Ricoeur, en 1961. Le totalitarisme est ici défini comme le système politique des régimes à parti unique, n'admettant aucune opposition organisée, dans lequel l'Etat tend à contrôler l'ensemble des activités de la société. Une lecture qui s'impose, à méditer et faire partager.

Les origines du totalitarisme, tryptique de la philosophie américaine Hannah Arendt est une des analyses les plus poussées du totalitarisme.

La philosophe américaine Hannah Arendt consacra une grande partie de sa vie à décrire, et à expliquer ce qu'elle nomme : le totalitarisme. Ses travaux, outre leur incontestable originalité sont intéressants à maints égards. Lorsque l'on s'intéresse aux mouvements fascistes, et à leur nature, on peut difficilement faire l'économie d'une réflexion sur « le totalitarisme ». Ce concept a été développé, analysé et étudié pour la première fois par Hannah Arendt. L'originalité de l'oeuvre de cette philosophe américaine est comme l'écrit Anne-Marie Roviello dans Sens commun et modernité chez Hannah Arendt que « le monde totalitaire - et son parachèvement dans le système concentrationnaire - est l'avènement central autour duquel Hannah Arendt tracera le cercle de sa réflexion ». Son analyse du totalitarisme trouvera son expression la plus dense dans son triptyque : Les origines du totalitarisme. La philosophie y montre en quoi le totalitarisme constitue une radicale singularité. Par système totalitaire, elle désigne le régime nazi et le régime stalinien. Le premier volet de l'oeuvre, « Sur l'antisémitisme », retrace l'histoire juive en Europe centrale et occidentale de l'époque des juifs de cour jusqu'à l'affaire Dreyfus. Elle se penche sur l'apparition de l'antisémitisme moderne au XIXe, qu'elle

décrit comme un « agent catalyseur de tous les autres problèmes politiques ». « Sur l'impérialisme », le second volet de ce triptyque, retrace l'histoire de l'expansion coloniale et de la crise de l'Etat nation au XIXe siècle. Sa réflexion l'amène à conclure que « l'impérialisme doit être compris comme la première phase de la domination politique de la bourgeoisie bien plus que le stade ultime du capitalisme ». Dans le dernier volet, « Le système totalitaire », elle démontre la singularité des régimes hitlériens et stalinien et elle décrit l'idéologie, l'organisation et l'évolution du totalitarisme au cours des temps.

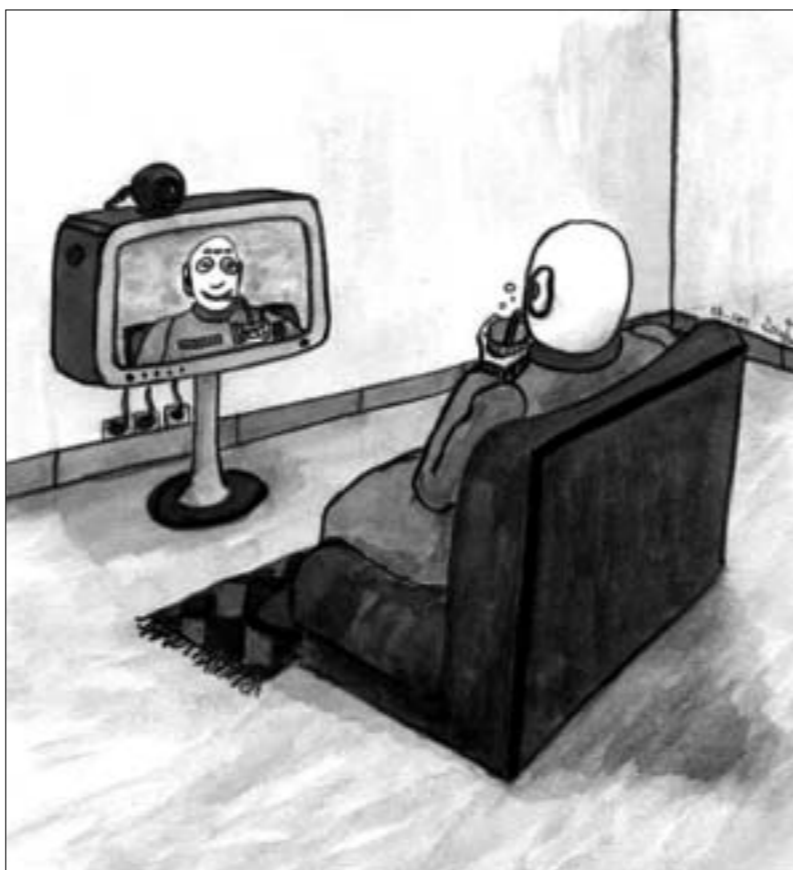
Dans « Le système totalitaire », Arendt analyse le régime stalinien en URSS de 1945 à 1953 et le nazisme de 1929 à 1941. Dans l'introduction de son livre, elle précise : « Dans ce contexte, le point décisif est que le régime totalitaire diffère des dictatures et des tyrannies ; de distinguer entre celui-là et celui-ci n'est nullement un point d'érudition qu'on pourrait tranquillement abandonner aux "théoriciens", car la domination totale est la seule forme de régime avec laquelle la coexistence ne soit plus possible. » Les interrogations qu'Arendt formule dans son introduction et auxquelles elle répond tout au long de son oeuvre sont : Que s'est-il passé ? Pourquoi cela s'est-il passé ? Comment cela a-t-il été possible ?

Arendt définit le concept de masses dès les premières pages, car ces « masses » sont la pierre angulaire du totalitarisme. Les masses apparaissent avec la Révolution Industrielle, elles sont le fruit de l'automatisation de la société et du déclin des systèmes de partis et des classes. L'homme de masse peut être n'importe qui, c'est un individu isolé qui fait l'expérience de la « désolation », c'est-à-dire du déracinement social et culturel. Il trouve dans le totalitarisme une cohérence dont est dépourvue la réalité à laquelle il est confronté. Il s'identifie totalement au chef du mouvement totalitaire, alors que ce processus d'identification n'existe pas avec les dirigeants de partis traditionnels - y compris fascistes. Tel un prophète, le chef du mouvement totalitaire révèle la vérité dont serait porteur l'avenir. Placé au centre du mouvement, le chef doit son pouvoir à son habileté à manipuler les masses aussi bien

que les luttes internes du mouvement.

Une fois les masses organisées, le mouvement totalitaire se développe. La propagande occupe alors une place prépondérante. Elle précise que « cette propagande n'est qu'un des instruments, peut-être le plus important, dont se sert le totalitarisme contre le monde non totalitaire ». Toute la propagande s'articule autour d'une réalité fictive, elle se caractérise par son côté prophétique. En revanche, dès que le mouvement totalitaire a le contrôle des masses, il remplace la propagande par l'endoctrinement. La violence se développe alors constamment afin de réaliser les

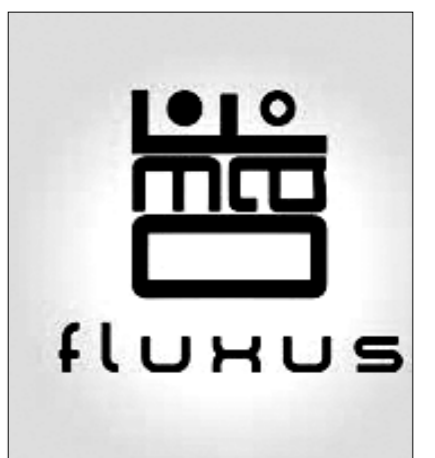
les mouvements totalitaires ont donné naissance à des régimes originaux, qui ne se rapprochent d'aucun autre système politique connu, que ce soit le despotisme, la tyrannie, ou la dictature. Cette nouvelle forme de régime tendra à ne jamais ressembler à une autre car : « Pour un mouvement totalitaire, ces deux dangers sont mortels : une évolution vers l'absolutisme mettrait un terme à la poussée du mouvement sur le plan intérieur, une évolution vers le nationalisme le frustrerait de l'expansion à l'extérieur sans laquelle il ne peut survivre. » La coexistence de deux sources d'autorité répond au souci d'éviter que le



«doctrines idéologiques» et les «mensonges politiques». Le caractère singulier du totalitarisme se retrouve, non pas dans la propagande ou dans le contenu idéologique, mais dans l'organisation. Le chef y a le même rôle central, il «incarne la double fonction qui caractérise toutes les couches du mouvement : agir comme défenseur magique du mouvement contre le monde extérieur et en même temps, d'être le pont qui relie le mouvement à celui-ci». Arendt qualifie les mouvements totalitaires de « sociétés secrètes au grand jour».

Une fois parvenus au pouvoir, régime ne se sclérose. L'une des sources est incarnée par les institutions étatiques qui sont maintenues ; et l'autre par le parti et les organisations de façade. Le déplacement permanent du pouvoir, par le jeu des promotions et de la création d'organisations ou de services nouveaux, produit le mouvement nécessaire à l'appareil de domination totalitaire. Pour Arendt, la police secrète constitue aussi le noyau du pouvoir totalitaire. Les critères de fonctionnement de cette police vont jusqu'à imprégner la société totalitaire : espace privé et public sont niés. La terreur est son essence.

Appel à candidatures pour l'«EMYAN Online Arts Festival 3.0»



Depuis sa création, EMYAN (Euro-Med Young Artists Network) Online Arts Festival soutient la production et le partage de créativité artistique par le web 2.0. Son objectif est de renforcer de manière innovatrice les échanges culturels dans la région euro-méditerranéenne.

L'appel à candidatures s'adresse à de jeunes artistes (jusqu'à l'âge de 30 ans) d'Europe, de la Méditerranée et du monde arabe qui souhaitent soumettre des travaux artistiques afin de les faire publier online. Les travaux peuvent être soumis sur le site d'EMYAN jusqu'au 15 mars 2011.

Les activités de la troisième édition de l'Online Arts Festival se tiendront tout au long de l'année 2011, entre le 1er avril et le 31 décembre. Le festival de cette année sera uniquement virtuel, mais les expositions, discussions et débats seront retransmis en direct sur internet.

La section spéciale de cette édition est basée sur le concept « fluxus » qui a comme objectif d'encourager l'utilisation de nouveaux outils et matériaux dans un contexte multidisciplinaire. Les candidatures pour cette section devront non seulement véhiculer la vision et les idées de l'artiste, mais également porter l'empreinte des outils et matériaux utilisés.

Pour cette édition, EMYAN lance l'initiative EXPO. Le but est de présenter les travaux créatifs d'individus, groupes et organisations qui utilisent les outils des nouveaux médias, comme par exemple les blogs culturels, pour promouvoir les activités artistiques dans la région euro-méditerranéenne. Les débats et discussions organisés dans le cadre d'EXPO permettront également de se faire une idée des dernières tendances culturelles et artistiques de la région.

Plus d'informations :
art2@emyan.org
Website:
www.emyan.org/onlinefestival/3/



IMMOBILIERE SAHAR
Résidence LES RÊVES
Résidence Moyen Standing
A ENNKHILET ARIANA
A VENDRE DES APPARTEMENTS: S+1, S+2, S+3



Appartements spacieux de 77m² à 118m²
*Chauffage central préinstallé.
*Menuiserie en Aluminium *Volet roulant en PVC.
*Revêtement en Marbre Thala et carrelage marbré lustré.
*Parking à l'intérieur du cité *Espace vert
Projet préfinancé par la BANQUE DE L'HABITAT
Adresse : 12.Avenue Habib Bourguiba, B.N°6 ARIANA.
Tél. : 70 732 347 GSM : 20 592 958 ; 98 592 958 ; Fax : 70 732 348
E-mail: spi.sahar@gmail.com PM77030

Immobilier Mehdi
Résidence Méditerranée
Ensemble résidentiel et commercial de standing à Ezzahra



A vendre appartements S+2 et S+3
Tél.: 00216 71 451 524 - 00216 71 451 299
Fax : 00216 79 483 227
E-mail : contact@imomehdi.com
Site web : www.imomehdi.com

Immobilier BOUATTOUR عقارية بوعتور
الشركة العالمية للبعث العقاري وتهينة الأراضي
Société Internationale de Promotion Immobilière et d'Aménagement de Terrains

PRIX PROMOTIONNEL

Résidence AHLEM 2ème tranche
La soukra Aïn Zaghuan
Le village touristique JINENE SLIMENE Deuxième tranche
Le Calme et la Sérénité
Levaston

Des appartements de haut standing (S+1 Jusqu'à S+3)
Centre commercial et espace de loisirs pour enfants
Vente de terrains viabilisés de 300 m² à 600 m² jumelés, isolés et mixtes

Siège Social : 39, Av. du Japon - tour A 5^{ème} étage - Montplaisir 1073 Tunis
Tél.: 216 71 802 114 - 71 844 732 - 71 784 776 - 71 849 733
22 534 099 - 22 133 677 - Fax : 216 71 783 347 - 71 842 781
E-mail : commercial.bouattour@net.tn Site Web : www.immobiliere-bouattour.com

Nouvel Promotion Immobilière
N.P.I
البعث العقاري الجديد
إقامة الرضوان برج الوزير الهادي نويمة آريانة للبيع شقق فاخرة

S+1*
S+2*
S+3*

ومحلات تجارية الثمن مغلول جدا.

الهاتف: 27.349.006 / 27.349.005 / 71.827.300

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts
AVIS

Concernant la prorogation du délai de dépôt de la déclaration mensuelle au titre du mois de décembre 2010

Le ministère des Finances informe tous les contribuables qu'il a été décidé à titre exceptionnel de leur permettre de déposer leurs déclarations fiscales à n'importe quelle recette des finances ouverte au public. Il a été décidé également de proroger le délai de dépôt de la déclaration mensuelle au titre du mois de décembre 2010 comme suit :

- Jusqu'au 31 janvier 2011 pour toutes les personnes physiques y compris celles adhérentes au système de la télé-déclaration et du télé-paiement et au système de la télé-liquidation des impôts et taxes avec paiement à la recette des finances ;
- Jusqu'au 08 février 2011 pour les personnes morales qui déposent leurs déclarations à la recette des finances ou à travers le système de la télé-déclaration et du télé-paiement et le système de la télé-liquidation des impôts et taxes avec paiement à la recette des finances. Par conséquent, les personnes morales adhérentes au système de la télé-liquidation des impôts et taxes avec paiement à la recette des finances doivent liquider les impôts et taxes mensuels dus au titre du mois de décembre 2010 au plus tard le 07 février 2011 pour qu'elles puissent payer l'impôt le 08 février 2011.

Résidence Les Palombes
Ensemble Résidentiel de Haut Standing (R+2)

Une Résidence Calme
Sécurisée et Intime

AVENDRE APPARTEMENTS
S+1*S+2*S+3 et S+4
Sise à la SOUKRA



Société de Promotion Immobilière ETAAAMIR
Adresse : Tanit center, bureau 141 Lotissement Jinène Eddounya - 2070 - La Marsa
عقارية التعمير Tél : 70 939 499 - 70 939 459 Fax : 70 939 379 GSM : 24 500 008 - 94 858 962
S.P.I. ETAAAMIR

Groupe Chimique Tunisien
Avis de consultation Nationale
n°G.10.3.275
Objet : construction d'un local pour le service sécurité à l'usine DAP de Gabès

Le Groupe Chimique Tunisien « GCT » lance une consultation nationale pour la construction d'un local pour le service sécurité à l'usine DAP de Gabès.

Seuls peuvent participer à la présente consultation les soumissionnaires en possession d'un agrément dans la catégorie 1 (minimum) et opérant dans l'activité B0 (entreprise générale).

Les intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des approvisionnements de Gabès au : 102 Avenue Farhat Hached - 6000- Gabès durant les jours de travail du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, contre le paiement d'un montant de (50 DT) sans remboursement.

Dans le cas où un candidat délègue un représentant pour retirer le cahier des charges, il faut que le mandat soit par écrit (fax ou lettre à entête) portant la signature et le cachet humide du candidat.

Les offres doivent être établies sous la forme suivante :

- Enveloppe 1 : Contenant l'offre financière
- Enveloppe 2 : Contenant l'offre technique et les documents de soumission à caractère administratif dont le cautionnement provisoire d'un montant de 550 Dt.

Ces deux enveloppes fermées et scellées et portant chacune le nom du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation, doivent être regroupées dans une enveloppe extérieure.

Cette enveloppe extérieure doit parvenir au GCT par la voie postale ou par Rapid-poste. Elle doit porter la mention : «Consultation N°G.10.3.275»

Construction d'un local pour le service sécurité à l'Usine DAP à Gabès
« A ne pas ouvrir »

Et l'adresse suivante à laquelle doivent être envoyées les offres :

Groupe Chimique Tunisien
Direction Régionale des Usines
110, rue Habib Chagra- BP 72-6000- Gabès

Toute offre ne répondant pas aux conditions du CCAP fera l'objet d'un rejet automatique.

Les offres doivent être valables pendant cent vingt (120) jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

La date limite pour la réception des offres au bureau d'ordre central de la direction régionale des usines de Gabès du Groupe Chimique Tunisien est fixée, au 3 mars 2011.

Groupe Chimique Tunisien
Direction des approvisionnements - Gabès
Direction des approvisionnements - 102, avenue Farhat Hached - 6000 - Gabès
Avis de report de délai
Appel d'offres national n°GE.10.3.345

Objet : Etude d'impact sur l'environnement du projet de transport du phosphogypse par pipe line et sa mise en terril au site d'El Mkhacherma - Gabès

Le Groupe Chimique Tunisien « GCT » a lancé un appel d'offres national le 15/12/2010 pour l'étude d'impact sur l'environnement du projet de transport du phosphogypse par pipe line et sa mise en terril au site d'El Mkhacherma - Gabès.

Les bureaux d'études intéressés par le présent appel d'offres et ayant des références en la matière peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des approvisionnements au : 102, avenue Farhat Hached - 6000 - Gabès durant les jours de travail du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, contre le paiement d'un montant de cinquante dinars tunisiens (50DT) sans remboursement.

Dans le cas où un candidat délègue un représentant pour retirer le cahier des charges, il faut que le mandat soit par écrit (fax ou lettre à entête) portant la signature et le cachet humide du candidat.

Les offres doivent être établies sous la forme suivante :

- Offre technique établie conformément aux exigences du CCAP et renfermant tous les documents de soumission à caractère administratif dont un cautionnement provisoire (de soumission) de 500 DT.
- Offre financière établie conformément aux exigences du CCAP

Chacune des offres précitées doit être dans une enveloppe fermée et scellée et portant la référence et l'objet de l'appel d'offres.

L'enveloppe contenant l'offre technique doit porter les mentions :

Appel d'offres national n°GE.10.3.345
Etude d'impact sur l'environnement du projet de transport du phosphogypse par pipe line et sa mise en terril au site d'El Mkhacherma - Gabès
Offre technique / A ne pas ouvrir

Et l'adresse suivante à laquelle doivent être envoyées les offres :

Groupe Chimique Tunisien
Direction des approvisionnements
110, Rue Habib Chagra - BP 72 - 6000 Gabès

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique est jugée conforme seront invités par écrit pour la remise de leurs offres financières.

L'enveloppe contenant l'offre financière doit porter le nom du soumissionnaire et les mentions :

Appel d'offres national n°GE.10.3.345
Etude d'impact sur l'environnement du projet de transport du phosphogypse par pipe line et sa mise en terril au site d'El Mkhacherma - Gabès
Offre financière

Et doit être remise directement à la commission d'ouverture des plis du groupe chimique tunisien, le jour et à l'heure décidés par ce dernier pour l'ouverture des offres financières, et ce, à l'adresse suivante :

Appel d'offres national n°GE.10.3.345
68 bis, Rue Ech-Chem, par la rue du Royaume d'Arabie Saoudite
(3ème étage ; salle d'ouverture des offres GCT et CPG)
1002 - Tunis - Belvédère (Tunisie)

Toute offre ne répondant pas aux conditions ci-après fera l'objet d'un rejet automatique :

- Si l'offre technique ne comporte pas le cautionnement provisoire (de soumission) ou si elle comporte des éléments à caractère financier.
- Si l'offre technique ne respecte pas la forme et le mode d'envoi précisés au CCAP.

Les offres doivent être valables pendant cent cinquante (150) jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres techniques.

La date limite pour la réception des offres techniques au bureau d'ordre central de la direction régionale des usines de Gabès du groupe chimique tunisien au : 110, rue Habib Chagra - BP 72 - 6000 - Gabès à Gabès est reportée du 27 janvier 2011 au 10 février 2011.

Résidence Les Colombes
Ensemble Résidentiel de Très Haut Standing sis Aux Jardins du Lac

AVENDRE
S+3 et S+4
Sise aux Jardins du Lac



Société de Promotion Immobilière ETAAAMIR
Adresse : Tanit center, bureau 141 Lotissement Jinène Eddounya - 2070 - La Marsa
عقارية التعمير Tél : 70 939 499 - 70 939 459 Fax : 70 939 379 GSM : 24 500 008 - 94 858 962
S.P.I. ETAAAMIR

SOCIETE IMMOBILIERE FATHALLAH الشركة العقارية فتح الله
www.immo-fathallah.com
إقامة النخوة
المروج الرابع

Résidence ETTAKWA
Ensemble Résidentiel et Commercial de Haut Standing
sis à EL MOUROUJ IV En Face Terminus Métro N° 6

A VENDRE
Appartements S+2, S+3 et Commerces



Tél: 71 496 727- Gsm: 26 396 000


ALRAYHANE
Immobilier
VEND

Résidence L'OLIVERAIE à Bhar Layrak à la Marsa
(R-7) SUP. : 60 à 160m² Appt. Haut standing S+1, S+2 et S+3

Remise des clés en été 2011

Siège social : 20, Rue Ibn Rachiq - Le BELVEDERE
Tél. : 71 848 109 - 71 842 756 - GSM : 97 210 940

Dans les sociétés... Dans les sociétés... Dans les sociétés...



**AVIS DE REPORT
Appel d'offres
international
(N°10 N 011)**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) porte à la connaissance des fournisseurs intéressés par l'appel d'offres international (N°10 N 0011) relatif à « la fourniture, l'installation et la mise en service de deux courantomètres au large du site retenu pour la centrale électro-nucléaire », que la date limite de réception des offres prévue initialement le 01 février 2011 est reportée au 15 février 2011.


101661



**APPELS D'OFFRES
INTERNATIONAUX
Report de la date limite
de réception des offres
Technico-commerciales
(N°2010 D 3735 et N° 2010 D 3713)**

En complément à nos appels d'offres internationaux N°2010 D 3735 (du 22 novembre 2010) relatifs à l'acquisition de «d'accessoires gaz en laiton», et N°2010 D 3713 (du 22 novembre 2010) relatif à l'acquisition de «tubes gaz en PE» nous vous informons que la date limite de réception des offres, prévue initialement pour le 19 janvier 2011 à 10h00, est reportée au 23 février 2011 et que la séance d'ouverture des plis aura lieu le jour même à partir de 10h30.

101665



**AVIS DE REPORT
APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL
(AON° 2010 D 3719)**

Il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires qui ont retiré le cahier des charges de l'appel d'offres N°2010 D3719 relatif à « La fourniture de supports métalliques pour lignes aériennes HTA et BT », que la date limite de réception des offres, prévue initialement pour le 09 février 2011, est reportée au 23 février 2011.

101664

Société Aquaculture Bannour
Nouveau port de pêche 5100 – Mahdia
RC : B 1677622010

**Nomination de commissaire
aux comptes**

Suivant procès-verbal des associés du 13/12/2010, enregistré à la recette des finances de Mahdia, en date du 16/12/2010, sous le n°10708451, reçu N°42769, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Mahdia sous N°D1622010, demande N°20111302, en date du 06/01/2010, dont il a été nommée monsieur Ahmed Belhadj Chtioui commissaire aux comptes pour les années 2010-2011 et 2012

AS 65820

Société Nour voyages
Complexe Mahdia Center 5100 – Mahdia
RC : B 168941997

**Nomination de commissaire
aux comptes**

Suivant procès-verbal des associés du 13/12/2010, enregistré à la recette des finances de Mahdia, sous le N°10704444, reçu N°42733, en date du 16/12/2010, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Mahdia, sous le n°D16699497, demande N°201089493, en date du 30/12/2010, dont il a été nommé Monsieur Ridha El Mejbri commissaire aux comptes pour les années 2010-2011 et 2012 et l'approbation des états financiers pour l'année 2009.

AS 65821

**Etablissement
Bannour et Cie**
Nouveau port de pêche 5100 – Mahdia
RC : B 1351997

**Nomination de commissaire
aux comptes**

Suivant procès-verbal des associés du 13/12/2010, enregistré à la recette des finances de Mahdia, en date du 16/12/2010, sous le n°10704453, reçu 42776, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Mahdia, sous N°D163597, demande N°201089531, en date du 30/12/2010, dont il a été approuvé les états financiers pour l'année 2009 et nomination monsieur Ridha El Mejbri commissaire aux comptes pour les années 2010-2011 et 2012

AS 68222

**Augmentation du capital et nomination
du commissaire aux comptes**

Société SATU SARL, capital social : 10.000 DT
Siège social : 33, rue des Entrepreneurs
Charguia II – 2080 – Ariana

- Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire en date du 04/05/2010, enregistré à la recette des finances de l'Ariana, le 21/05/2010, sous le n° de quittance n°52819, enregistrement n°10505121, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de l'Ariana, le 25/01/2011, sous le n°D2428352007, il a été décidé d'augmenter le capital de 10.000 DT à 200.000 DT et ce par la création de 19.000 parts sociales de 10 dinars chacune

- Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/10/2010, enregistré à la recette des finances de l'Ariana, le 25/11/2010, sous le n° de quittance 104734, enregistrement n°10711050, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de l'Ariana, le 28/12/2010, sous le n°D2428352007, il a été décidé de nommer M. Néjib Dhiab comme commissaire aux comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

AS65816

Société Immobilière Farès Ayed
SARL au capital social de : 600.000 DT
Siège social : Cité les Pins lot n°3-5-6 Les Berges du Lac
III – BP 342

**MF : 774392/H/P/M/000
RC : B0158422007**

Avis de dissolution

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/11/2010 enregistrée à la REAS 1er bureau Tunis en date du 06/12/2010 enregistrement n°10514385 quittance n°17356, il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée de la Société Immobilière Farès Ayed et de nommer monsieur Mokhtar El Feki liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires desdits actes ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis en date du 22/01/2011 sous le n°20113618.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de Monsieur Mokhtar El Feki au 22, Rue Abdelhamid Ibn Badiss 1002 Tunis et ceci dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis.

**Le liquidateur
PT043415**

**Impact Ingénierie
« I2 SARL »**
Société à responsabilité limitée
Capital social : 75.000 DT
14-16 Rue Junon, Carthage Hannibal, Tunis
MF : 848119 Z

· Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 29/6/2010 enregistré à la recette des finances à Carthage le 6/10/2010 sous EN°10701638QN°24088 & suivant un ASSP du 5/7/2010 enregistré à la recette des finances à Carthage le 6/10/2010 sous EN°10701639 QN°24089.

· Les associés ont décidé de céder toutes les parts sociales leur appartenant dans le capital de la société.

· Les associés ont décidé la mise à jour des statuts.

· Dont deux exemplaires du PV des actes de cession & de l'ASSP ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis BAb-Bnat, sous le n°D1440003 le 15/12/2010

AS 65819

Location immobilière

AL Appt à 6 cherche aussi une Mutuelleville - colocataire pour 2ème étage, S+2 partager ce loyer. pour HAB | Tel : 22 915 405
L : 420D | A louer à Kélibia MA 65776 | par jour ou par semaine, et durant toute l'année, une Urgent | villa S+3 meublée, Jeune fille cher- | cité A.F.H quartier che à louer un stu- | calme pas loin de dio ou bien appar- | tement s+2 à la | zone du Menzah 9, | Menzah 7, Menzah | Tel. : 98.659.581.

Demande d'emploi

J.F maîtrisard en français et ayant une connaissance en informatique, très présentable, sérieuse et dynamique, cherche un travail. Tél. : 22.041.551

Vente voiture

A vendre C4 essence première main en très bon état presque neuve + 4 pneus neufs dans l'emballage très économique 71/100
Prix : 21 800 DT
Tel : 26 373 903

A vendre à Sfax
Cabinet d'infirmier Route Sokra km 4 Rue Ghazza début cité El Bahri 2 (équipé, convient cabinet médecin)
Tel : 98 828 030 / 98 279 157
PS20710

المجمع الكيمياء التونسي
GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN

Direction des approvisionnements Avenue F. Hached
BP 72- 6000 Gabès – Tunisie

**Avis de consultation
internationale N°G 10.2.5741**

Objet : Fourniture de 3 compteurs de gaz naturel
Le Groupe Chimique Tunisien « GCT » lance une consultation internationale pour la fourniture de 3 compteurs de gaz naturel suivant spécifications destinée à l'Usine de DAP de Gabès « GCT » - Tunisie


1.Modalité de retrait des cahiers des charges
Les intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des approvisionnements de Gabès, (102 Avenue Farhat Hached – Gabès) durant les jours du travail, du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures, contre le paiement d'un montant de cinquante dinars tunisiens (50 DT) (présentation d'un justificatif de virement bancaire ou postal).

Dans le cas où un candidat délègue un représentant pour retirer le cahier des charges, il faut que le mandat soit par écrit (fax ou lettre à entête) portant signature et cachet humide du candidat.

2.Formes et envoi des offres :
Les offres doivent être établies sous la forme suivante :
-Offre technique, établie conformément aux exigences du cahier des clauses administratives particulières « CCAP », renfermant tous les documents à caractère technique regroupés dans une enveloppe B portant la mention enveloppe B – Offre technique.
-Offre financière, établie conformément aux exigences du cahier des clauses administratives particulières « CCAP », renfermant tous les documents de soumission à caractère financier regroupés dans une enveloppe A portant la mention enveloppe –A- offre financière.
-Les documents administratifs ainsi que le cautionnement provisoire (de soumission) d'un montant de cinq cents dinars (500 DT), établies conformément aux exigences du cahier des clauses administratives particulières « CCAP », doivent être regroupés avec l'offre technique et placés à l'intérieur de l'enveloppe –B-
Ces deux enveloppes A et B sont à regrouper dans une troisième enveloppe qui doit porter :
Consultation n°G 10.2.5741
Fourniture de 3 compteurs de gaz naturel
A ne pas ouvrir
Et l'adresse suivante à laquelle doivent être envoyées les offres
Groupe Chimique Tunisien
Direction Régionale des Usines – Gabès
110, rue Habib Chagra- 6000 Gabès – Tunisie
L'envoi des offres devra se faire obligatoirement par voie postale recommandée ou par Rapid-poste et adressées à l'adresse ci-dessus indiquée.
Toute offre ne répondant par aux conditions ci-après fera l'objet d'un rejet automatique :
-Si l'offre ne respecte pas la forme et le mode d'envoi précisés au « CCAP »
-Si le cautionnement provisoire « de soumission » parvient au (GCT) après la date limite de remise des offres
-Si l'offre technique comporte des éléments à caractère financier
3.Validité des offres :
Les offres doivent être valables pendant 90 jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.
4.Date limite de réception des offres :
La date limite pour la réception des offres au bureau d'ordre central de la Direction Régionale des Usines de Gabès du Groupe Chimique Tunisien est fixée au 10/03/2011.

101670

Ministère du Commerce et de l'Artisanat
Office National de l'Artisanat



Avis

28^{ème} Edition du Salon de la Création artisanale
18-27 mars 2011

Inscription à l'Espace commercial

L'Office National de l'Artisanat (O.N.A) organise la 28^{ème} Session du **Salon de la Création artisanale**, et ce, du 18 au 27 mars 2011 au Parc des Expositions du Kram.

Le Salon est ouvert, seulement, aux artisans, entreprises artisanales et groupements artisanaux dans toutes les spécialités de l'artisanat tunisien.

Pour inscription :

- Contactez les Délégations Régionales
- Consultez le site web de l'ONA: www.artisanat.nat.tn

Dernier délai de dépôt des demandes
le mardi 08 février 2011

Pour toute information contacter :
Délégations Régionales
Siège de l'O.N.A / Tél : 71.610.919- Poste : 507-408

المجمع الكيميائي التونسي

GROUPES CHIMIQUE TUNISIEN

GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN

Avis de report de délai

Consultation nationale N°SF 10.3.1142

Objet : Prestation de main d'œuvre qualifiée « Agents Bureautiques » pour les usines de Sfax et Skhira, division des embarquements et la direction régionale des usines de Sfax du Groupe Chimique Tunisien

Le Groupe Chimique Tunisien « CGT » a lancé une consultation nationale le 24/12/2010, pour la prestation de main d'œuvre qualifiée « Agents Bureautiques » pour les usines de Sfax et Skhira, division des embarquements et la direction régionale des usines de Sfax du Groupe Chimique Tunisien

Les intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des approvisionnements - route de Gabès km 3 - Sfax, durant les jours de travail du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, contre le paiement d'un montant de 30 dinars tunisiens

Dans le cas où un candidat délègue un représentant pour retirer le cahier des charges, il faut que le mandat soit par écrit (fax ou lettre à entête) portant signature et cachet humide du candidat.

Les offres et le cautionnement provisoire (de soumission) d'un montant égal à 700DT, doivent parvenir sous enveloppe fermée par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste à l'adresse indiquée ci-après au plus tard à la date limite de réception des offres reportée au 10/02/2011, le cachet du bureau d'ordre du G.C.T faisant foi et ce, selon la forme indiquée au cahier des charges.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention :
Consultation N° SF 10.3.1142 A ne pas ouvrir, et l'adresse suivante du CGT :
Groupe Chimique Tunisien
Direction régionale des usines de Sfax
Route de Gabès km 3,5 - BP 393 - 3018 - Sfax / Tunisie

Les offres et le cautionnement provisoire doivent être valables pendant 120 jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

101674

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Etude de Maître Néjib Landoulsi

Avocat à la cour de cassation

25, avenue Louis Braille - Le Belvédère - Tunis

Tél / Fax : 71.289.576

(Après réduction de 40% du prix initial)

Partie poursuivante :
La Compagnie Arabe de Recouvrement « COMARE » S.A, représentée par son représentant légal, inscrite au R.C de Tunis sous le N°B159212002, dont le siège social est sis à l'immeuble Zitouna - Montplaisir - Tunis

Partie saisie :
M. Samir Ben Ameur Ben Mohamed Dhib, commerçant inscrit au RC de Tunis, sous le n°A 128221999, CIN N°01042281, délivrée à Tunis le 16/3/2004, demeurant 12, avenue Louis Braille - Le Belvédère Tunis

Avocat poursuivant :
Me Néjib Landoulsi, avocat à la Cour de Cassation, 25 avenue Louis Braille - Le Belvédère - Tunis

Immeuble à vendre :
L'entier TF N°113383 Tunis, sis avenue Louis Braille N°12, Le Belvédère - Tunis, consistant en un terrain d'une superficie de 366 m2 sur lequel est édifiée une villa moderne

L'immeuble est loué à la société de promotion immobilière SAMSON pour une période de vingt années commençant le 21/7/2000 et expirant le 30/6/2020

Mise à prix :
Cent cinquante six mille cent soixante huit dinars (156.168,000) frais de poursuites taxés par le tribunal en sus

Date et lieu de la vente :
La vente aura lieu, jeudi 17 février 2011, à partir de 9h00 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis

• Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours
• Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix
• Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de la région
• La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal ainsi qu'à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

BA

Ministère, Entreprises, Sociétés, Particuliers :

Pour toutes vos annonces sur les Journaux

«Le Temps», «Assabah» et «Assabah Al Ousboui»

contacter : Tél. : 71 238 222 -
Fax : 71.752.440
Adresse mail : publicite@assabah.com.tn

Ventes aux enchères... Ventes aux enchères

* 277 شارع مرديد
 * الهاتف: 71.551.288
 * بيع
 * يعلن العدل المنفذ المذكور اعلاه انه تقرر بيع السيارة التالية: (السيارة رينو ذات الرقم المنجني 3733 تونس 116 وذلك يوم الخميس الموافق للثالث من شهر فيفري سنة احدى عشر والفين (2 0 1 1 / 0 2 / 0 3) على الساعة العاشرة صباحا على عين المكان بمساحة 23 الفاص الكائن شارع مرديد تونس.
 * قدر التمن الافتتاحي بـ (4.500.000) لا تقبل المزايدة الا ممن سبق للعدل المنفذ ميعاد يساوي عشر التمن الافتتاحي ولذا او بشيك مشهود بوقبر وصيده مع الناظران معاملة البيع تعرض قبل الشروع في المزايدة وعلى التمن ان يمدد مشهود بوقبر وصيده والرفع صباحا طابغ التنفيذ السيد علي بن الخطاب العباسي المطلوب شركة مودي في شخص ممثلها القانوني (المعرف الجبائي 858654) الكائن مقرها 42 شارع الهادي شاكرو تونس.
 * PT43416

* مكتب الاستاذ سامي بن حسين العدل المنفذ 53 شارع باريس «قصر المدينة» ب. 15 تونس / الهاتف: 71.252.179
 * الفاكس: 71.252.179
 * اعلان بيع معقول على اثر عقلة تنفيذية الطابغ: السيد محمد بن العروسي حسون, محل محاربه مكتوب مساحته الاستاذة سيدهم الكائن شارع الواليات المتحددة الامركية بالفيديس تونس, الملطوية, غناء الكساري (ب و ت و عدد 06307483 الفاطنة: 37 شقة 561 برج الوزير اريانة. تشخيص اريانة المعقولة: تلفزة اللون متوسطة الحجم نوع LG + جهاز ملقط برامج فضائية نوع STAR SAT + طاولة تلفاز مادية اللون ببرد بلوري + اثاث غرفة جلوس عصرية نوع حريزي VELOUR تتكون من عدد 02 اريكة جلوس جماعية وعدد 01 اريكة جلوس فردية + ثلاثة بيشاء اللون نوع Newstar + جهاز طليخ نوع SEG + جهاز تسخين كهربائي Micro onde + king d'home تولد غرفة نوم جديد خشبي المنوع وسود اللون يتكون من سرير وزواجر وقارديرين وعدد 02 باب عرض + منضدة للزينة بمرآة وعدد 03 درج + عدد 02 منضدة لبيل. تاريخ البيع ومكانه: (2 0 1 1 / 0 2 / 0 3) على الساعة: منتصف النهار بمقر العدل المذكور اعلاه. عنها المذكور اعلاه. التمن الافتتاحي: (2 0 0 0 . 0 0 0) الفان وسنماتة دينار (2 0 0 0 . 0 0 0) تتم معاينة المنقول: ولا تقبل المزايدة الا ممن سبق المزايدة الا الافتتاحي (1 / 10) اما بدفعه نقدا الى العدل المنفذ القائم بالتبع او

* تقديم شيك مشهود بوقبر وصيده او بتقديم ضمان بنكي لا رجوع فيه او ما يفيد تأييده بمشوق الوادع والامانات, وتباع الاياش الخبز مرفوعة لآخر مزاد ولا يسلم الا بعد دفع كامل التمن والمصاريف.
 * PT43421

* مكتب الاستاذ محمد انور السعداوي العدل المنفذ النهج الاحبيب نامر عمارة المنار المرح «ء الطابق 2 مكتب عدد 9 صفاقس الهاتف: 74.297.393 الفاكس: 74.211.653
 * المعرف الجبائي: 000PA979757/C اعلان بيع معقول بالمزاد العلني
 * PT43414

* اعلان بيع معقول يعلم الاستاذ محمد بوشريده العدل المنفذ بتونس 5 مساحة المنجي بالي تونس انه في 2011.2.8 وعلى الساعة العاشرة صباحا ولقائمة لطيفة بنت بلقاسم السبازي صاحبة بطاقة تعريف تونس بواسطه مكتبه الجهوي بصفاقس المدينة الكائن بنهج الاحبيب نامر صفاقس. المدين المعقول عنه: عدله بنت مصنف بيبى, صاحبه ب و ت و عدد 05284550 مؤرخة في 2009/08/11 كانها بنهج تازرقة عددهم صفاقس. يعلم الاستاذ محمد انور السعداوي العدل المنفذ بالدارة الضائفة بصفاقس والمقرها نتيج الاحبيب نامر عمارة المنار مرج «ء الطابق الثاني صفاقس يانه سبغق يوم الاربعا الموافق للثاني من شهر فيفري سنة احدى عشر والفين (2 0 1 1 / 0 2 / 0 2) على الساعة العاشرة صباحا وما يليها يبيع المنقولات التالية بمستودعات المصاريف الكشو الكائنة بطريق قايس عدد 06 صفاقس: * آلة رياضية نوع Miralago Multi * 6012 fucoes سوداء اللون * آلة رياضية في شكل سري نوع Miralago sport M6020 * آلة رياضية نوع crosstainne TM * آلة رياضية نوع Motobecane * عدد 02 قارورة غاز حدد التمن الافتتاحي للمنتول بخمسائة دينار (500.000) تضاف اليها المصاريف التي يقع الاعلان عليها قبل البيع.
 * الدفع نقدا والرفع حالا مع وجوب تامين تسقفة قدرها 10% من التمن الافتتاحي.
 * والمزيد الاتصال بالعدل المنفذ المذكور اعلاه.
 * PS20736

* اعلان بيع يعلم العدل المنفذ مصادين حمودة مرقى 33 شارع الاحبيب بوقرقية باردو الهاتف: 71.506.950
 * 98.298.767 ونون علامة غسلية WIRLPOOL. نوع فوون نوع SEB. يضمن الافتتاحي قدره خمسمائة واربعون دينار (540.000). الدفع والرفع حالا مع زيادة المصاريف المحمولة على المشتري.

المجمع الكيميائي التونسي

GROUPES CHIMIQUE TUNISIEN

AVIS DE REPORT DE DELAI

CONSULTATION INTERNATIONALE

N°SEL10.3.781

Objet : Fourniture et montage d'une bobine nord et d'une bobine sud en remplacement de celles équipant le rotor de l'alternateur de l'usine de Skhira du Groupe Chimique Tunisien (G.C.T).

Le Groupe Chimique Tunisien « GCT » a lancé une consultation internationale le 22/12/2010 pour la fourniture et montage d'une bobine nord et d'une bobine sud en remplacement de celles équipant le rotor de l'alternateur de l'usine de Skhira du Groupe Chimique Tunisien.

Peuvent participer cette consultation, les entreprises ayant au moins 5 références durant les 10 dernières années (2000-2009) dans la fabrication et le montage des bobines pour alternateur de capacité 20 MVA.

1/ Modalité de retrait des cahiers des charges :
Les intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction des approvisionnements à la direction régionale des usines - route de Gabès km 3.5 Sfax durant les jours de travail du lundi au vendredi, de 8h à 12h et 14h à 16h, contre le paiement d'un montant de 50 dinars tunisiens.

Dans le cas où un candidat délègue un représentant pour retirer le cahier des charges, il faut que le mandat soit par écrit (fax ou lettre à entête) portant signature et cachet humide du candidat.

2/ Formes et envoi des offres :
Les offres doivent être établies sous la forme suivante :
* Offre technique, établie conformément aux exigences du CCAP, et renfermant tous les documents de soumission à caractère administratif dont un cautionnement provisoire (de soumission) d'un montant de quatre mille dinars tunisiens (4.000 DT) et ceux à caractère technique exigés au CCAP.
L'offre technique doit être placée dans une enveloppe fermée et scellée, et doit porter les mentions suivantes :
« Consultation n°SEL10.3.781 Fourniture et montage d'une bobine nord et d'une bobine sud en remplacement de celles équipant le rotor de l'alternateur de l'usine de Skhira du Groupe Chimique Tunisien / Offre technique : A ne pas ouvrir » et l'adresse suivante à laquelle doivent être envoyées les offres :

Groupe Chimique Tunisien
Direction Régionale des Usines
Route de Gabès km 3.5
3018 Sfax - Tunisie

Toute offre ne répondant pas aux conditions ci-après fera l'objet d'un rejet automatique :
* Si l'offre technique ne comporte pas le cautionnement provisoire (de soumission) ou si elle comporte des éléments à caractère financier.
* Si l'offre technique ne respecte pas la forme et le mode d'envoi précisé au CCAP.
* Offre financière : Seuls les soumissionnaires dont l'Offre technique est jugée conforme seront invités par écrit pour la remise de leurs offres financières.
Les offres financières doivent être établies conformément aux exigences du CCAP.
L'enveloppe contenant l'Offre financière doit porter le nom du soumissionnaire et les mentions : « Consultation N°SEL10.3.781 Fourniture et montage d'une bobine nord et d'une bobine sud en remplacement de celles équipant le rotor de l'alternateur de l'usine de Skhira du Groupe Chimique Tunisien / Offre technique : A ne pas ouvrir »

Et doit être remise directement à la Commission d'ouverture des plis du Groupe Chimique Tunisien, le jour , à l'heure et à l'adresse décidés par ce dernier pour l'ouverture des offres financières et qui seront communiqués par écrit aux soumissionnaires dont les offres techniques seront retenues.

3/ Validité des offres :
Les offres doivent être valables pendant 120 jours à compter de la date qui suit la date limite fixée pour la réception des offres techniques.

4/ Date limite de réception des offres techniques :
La date limite pour la réception des offres techniques au bureau d'ordre du Groupe Chimique Tunisien à Sfax est reportée au 17/02/2011.

Ministère de l'Industrie et de la Technologie

Secrétariat d'Etat des technologies de la communication

Pôle El Ghazala des technologies de la communication

Route de Raoued km 3.5 - 2055
La Gazelle Ariana - Tunis

Appel d'offres national n°01/2011

Avis de report de la date limite de réception des offres techniques

Le Pôle El Ghazala des Technologies de la Communication informe tous les soumissionnaires que la date limite de réception des plis, relative à l'appel d'offre national n°01/2011 « Acquisition d'équipements informatique pour le laboratoire (Cloud Computing) au profit du Pôle El Ghazala des technologies de la communication » a été reportée au jeudi 17 février 2011.

BH65813

RESIDENCE DE TRES HAUT STANDING

ESPACE ET LUMIERE

UNE ARCHITECTURE MODERNE ET UNE VUE PANORAMIQUE SUR LE LAC DE TUNIS ET LE GOLFE DE TUNIS



Un site, un luxe, des ambiances qui font la différence

Des appartements luxueux de type : 3+1 - 3+2 - 3+3 - 3+4

Des villas suspendues avec piscines chauffées et équipées de jacuzzi

Des espaces bureaux "Open Space" en double hauteur

Visitez nos appartements témoins

Site web: www.hichemimmobiliere.com

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleures orientations et des meilleurs prix

Société "HICHEM" de Promotion Immobilière
Adresse commerciale: Rue du Lac Turkana Rés. Esakima Bloc B Apt 81
Tél/Fax: 71 965 932 - 71 860 170 - 71 268 566 - Mobile: 98 432 589 - 97 419 221

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1 Opérations militaires. 2 Gros chat. Teinte en brun clair. 3 Invention de Dunlop. Mois de l'année. 4 Culture musicale. Branche du bois. Candidat heureux. 5 Peur instinctive. Il a le bras long. 6 Morceau de bœuf. Coffret à bijoux. 7 Degré. Eclat. Cri d'effort. 8 Nouvelle. S'engage. 9 Flic corrompu. Agence spatiale. 10 Petit nouveau. Monument monolithique funéraire. 11 Chanteur français. Perdant. 12 A haut prix. Été humide. Pronom personnel. 13 Pour choisir. Musté. 14 Discourt longuement. Genre musical. 15 Appuie une affirmation. 16 Prêtre séculier. Non dévoilé. Pièce japonaise. 17 Casse-tête chinois. Arbuste à fleurs blanches. 18 Abhorré. Maltriste. 19 Décrépite. Mazout. 20 Sans reproche. Plante. Lutécium. 21 Métallise. Parasite. 22 Cours de France. Ancienne lettre. 23 Ecu. Élément de soutien. 24 Ancien poème. Sectionné. Compagnes du diplomate. 25 Faire des remarques. Balle de service intouchable. 26 Dirigea. Instrument pour gymnaste. 27 Sablé. Véhicule tout-terrain. Unité de mesure d'exposition. 28 Enregistré en public. Forme poétique. Marque d'admiration. 29 Qui suit certains principes musicaux. 30 Issue. Fenêtre ronde. 31 Oubliettes. Elle monte au printemps.

VERTICALEMENT

1 Elle exige un bon caractère. Prise de volume. Espèce de salade. La grande illusion. 2 Poupée. Soutien d'un navire. Advenue. Assénal un coup de poing. Fatigué. Amour de Zeus. 3 Formation herbeuse. Effleure. Surplus. Mer européenne. Premier descendant. Paniers. 4 Symbole de laideur. Capitale du Vietnam. Qui ont la forme d'un arbre. Léopard. 5 Collé. Combustible. Disciple de Jung. Étendue sablonneuse. Vieil animal. Il a renié sa religion. Pour encourager. 6 Petit boulot. Message publicitaire. Pas très courageux. Tranche de viande. Énergie. 7 Bonbonne. Petite artère. Change de livrée. Marchandise. Honorera l'invitation. Cran de ceinture. 8 Dans cette maison. Phénomène sonore. Mammifère. Excès. Alerté la meute. Longs et menus. 9 Fleuve côtier de Normandie. Assemblage de branches. Calvitie circulaire. Couvre. Perroquet grimpeur. Manière d'être. 10 Entre le septentrion et le levant. Vêtements tricotés. Expulsé. Elle baigne la Bretagne. Arriva. Elle a ses chaînes. 11 Il surveilla mal sa chèvre. Jeune vache. Art martial japonais. Plantigrades. Très mal accueillie.

Mots fléchés

DEVOIR
SE DÉCIDER (RE)
PLANCHES DE MONTAGE
ANNE DES SÈTES
FEMELLE DU JARS
DURÉE
DOULE
STYLE DE MUSIQUE
FONDA
DÉBIT D'ÉTAPE
LAMBRIS
GRANDES SUCCÈS
PRONOM PERSONNEL
DE CHACI NUMMER
À SIX
CERCLE BLEUÂTRE
GLOMPÉES

MAL NE PEUT L'IGNORER
MATÉRIAU SYNTHE-TIQUE
FIN
FACTION
VER PARASITE
ÉTENDU
BASE D'IMPUSION
N° 1 EN FRANCE
OFFRE PUBLIQUE
NUL AUX ÉCHES
DIRECTION
VIDÉ AVEC UNE PELLE
EXPULSER L'AIR
EXCLAMÉES
DÉMONSTRATIF
APPEL-HENDES
BIFPE
OU L'ON A VU LE JOUR
VIEUX BOUCLIER
FAIT LA VACHE
VÉTO ANGLAIS

LIVRE D'IMAGES
FIN
MINCE ET DE HAUTE TAILLE
CHOC
BON CONDUC-TEUR
ARRÊT
TYPE DE TOURNOI
ÊTRE COLOTTE
ARRÊTS MOMEN-TANÉS
ENVOYÉ
EMBOL-CHISE DE FLÛTE
SON FRÈRE LE TUA
PANTON
BOSUP SAUVAGE NOIR
BOULE-VERSEE

RACONTE
BARRE POUR VOIE FERRÉE
TERRAIN DE DUEL
CLUIR MACRILÈNE
FN
BOUVINES
SCÉLLÈS
PRONOM POUR MOI
SON EXCELLENCE
POUR COUPER LE QU
MALAXÉE
RIVIÈRE DU MER
PASSAGES À L'EAU PURE
À ELLE
COUP DE CHAQUEUR
ARDE
IMMEUBLE DE BANLIEUE
PETITS PANGÉAUX

CHASSEUR DE ROUSSEURS
EMPORTER
BORDS D'TOFFE
ÊTRE FAPÉANT
IL VA PIANO
SALUT DE GLAZATEUR
QUI ONT UNE SAUVRE AGRE
BENÉ

SUDOKU

Règle du jeu

La règle est simple. En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que :
- chaque ligne
- chaque colonne
- chaque carré de 3*3
contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.
Pas besoin d'être fort en maths, il s'agit juste d'un jeu de logique et de patience !

Conseils

Pour débuter, recherchez les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré). En procédant par élimination et en faisant preuve de logique, vous parviendrez à compléter le jeu et à remplir les 2 grilles proposées

		6		5						
					7			3		
4			3	6						
5	1						9	4		
			4	1				2		
		9		6				1		
2	4									
			7		8					

		3		1	9	6				
1		7	5						2	
	6			4			7			
	1						5			
	8		6				9			
9					8	3		5		
		6	2	5		4				

Solutions d'hier

7	9	1	8	3	4	5	6	2		
2	5	8	6	9	7	4	3	1		
3	6	4	2	5	1	9	7	8		
5	7	6	3	8	2	1	4	9		
4	3	2	9	1	5	7	8	6		
8	1	9	4	7	6	2	5	3		
6	2	5	1	4	8	3	9	7		
1	4	3	7	6	9	8	2	5		
9	8	7	5	2	3	6	1	4		

4	5	2	6	9	3	8	1	7		
8	3	9	1	2	7	5	6	4		
7	6	1	4	5	8	3	9	2		
5	1	4	7	8	9	6	2	3		
6	9	8	2	3	1	7	4	5		
3	2	7	5	4	6	9	8	1		
1	8	3	9	7	2	4	5	6		
2	7	5	8	6	4	1	3	9		
9	4	6	3	1	5	2	7	8		

Horoscope

Bélier du 21 mars au 20 avril
Si vos finances sont instables, le fait d'hésiter dans la façon de gérer votre budget n'arrange rien.

Balance du 24 septembre au 23 octobre
Il est indispensable que vous preniez votre chance.

Taureau du 21 avril au 21 mai
Saisissez avec brio l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème qui vous inquiétait va bientôt disparaître.

Scorpion du 24 octobre au 22 novembre
Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous.

Gémeaux du 22 mai au 21 juin
La chance vous sourira bientôt. Mais il faudra faire preuve de discernement.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre
Vous vous sentirez capable de déployer une activité débordante. Les affaires que vous allez pouvoir réaliser vont attirer des curieux.

Cancer du 22 juin au 22 juillet
Il vous arrive trop souvent de penser que la chance ne sourit qu'aux autres et cette attitude négative en quelque sorte vous dessert.

Capricorne du 22 décembre au 20 janvier
Belle réussite en perspective si vous gardez votre flegme.

Lion du 23 juillet au 23 août
Ne soyez pas en retard à ce rendez-vous qui vous semble si important.

Verseau du 21 janvier au 18 février
Une opportunité de dernière heure dans les affaires pourrait se décider brusquement.

Vierge du 24 août au 23 septembre
La persévérance sera pour vous la qualité indispensable si vous voulez atteindre le but particulièrement difficile que vous vous êtes vous-même fixé.

Poissons du 19 février au 20 mars
Il est inutile de ruminer les récents événements malheureux. Le passé est le passé.

Mots placés

Une toile de Raoul Dufy (1952) :

3 SSO
ACE
AGE
ALI
ARE
ART
AXA
BAI
BEC
BIS
CIL
COI
CRU
DOT
EAU
EGO
ELU
EUT
FOL
GIS
IND
LAI
LOI
LSD
LUT
MIL
MST
NUE
ORL
OSE
RDA
RFA
SIL
SIR
SOI
SPI
SSE

4 ABEL
AGIO
ALEA
AMEN
ANTE
AOUT
AVEU
CEDA
CLOT
COUP
EGEE
EOLE
EONS
ETAL
FEES
FROC
GREA
ISAR
LIMA

5 LITS
LOTI
MARC
NOIE
NUIS
OEUF
OLEO
ONZE
OPES
PAUL
PERE
PESO
RANG
RAPA
RASA
REAS
RODA
RUIER
RUSH
SAIT
SUITS
TAIT
URES

6 AIGRIR

7 LISE
LITS
LOTI
MARC
NOIE
NUIS
OEUF
OLEO
ONZE
OPES
PAUL
PERE
PESO
RANG
RAPA
RASA
REAS
RODA
RUIER
RUSH
SAIT
SUITS
TAIT
URES

8 ARDEUR
CLIGNE
CREDIT
EVADER
EVASIF
GRIMEE
HUBLOT
MASSES
NICHES
OSIONS
PILLAS
PRESSE
REPART
REUSSI
SATURE
SUITES
TAXEES
ULCERE
VELAIT

9 SCOOTER
TILLEUL
TREMBLE
VENTRAL

Solutions d'hier

Mots croisés

TRAMPOLINE OCCULTATION
ROMAINES TATA ARMORIE
OU LUT MONARCHIE BRANG
PLEBENTRUCS MOUSMES TA
HI REGRETMEBENE PRESIT
ESSEMEUAHOST REGICIF
ENTAPI SALONRAIMOISIF
VIKINGLEUMPERSONNEL
TAGS CAVIARDE DEPOTSE
HUMMEGOTS ORQUEMIEMS
ETALANI EMMUCUS GEMMES
RIBIALAICHE GEMNEURO
MAISONNEES HOLDINGNTIN
ERSUNTEL CENSUREESWEN
SCELLE USEES COTOIEME

Mots fléchés

P P E D E I
R E C L A S S E D I R E
R H I N E S P A D O N
A M E N E M A M E N A
A R G U M E N T A I
I N A L U O U R L E T
E R I E T E R N I E
A N E G A L A S E L
C A S S E R G R E C E
V E C U R O D E O O S
T R A C T E T I T I
C R I S P E C A I S S E
U V R E C U L E S G
O P E R E R E E U N E
T R O M P E R O S I
S U G E R A N T E O N
R E N N E O E U V R E
N E N E T T E S F U T S

PHARMACIES DE GARDE

Samedi 29 janvier 2011 de 13h00 à 19h30
Dimanche 30 janvier 2011 de 8h30 à 19h30

Table listing pharmacies and their contact information for Saturday and Sunday. Includes locations like TUNIS, AIN ZAGHOUAN, BERGES DU LAC, etc.

PHARMACIES DE NUIT

Table listing night pharmacies and their contact information. Includes locations like TUNIS, MAJEL, etc.

TELEPHONES UTILES

Table listing useful phone numbers for various services like police, fire, and medical aid.

URGENCES

Table listing emergency services and their contact information. Includes locations like SAMU, La Marsa, etc.



TRAFIC AERIEN

DEPARTS ARRIVEES

Table listing flight departures and arrivals from various cities like TAR MONASTIR, AZA ROME, etc.

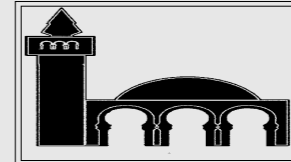
Pour plus d'informations, consultez les horaires de vol en temps réel sur le Site Web de l'OACA: www.oaca.nat.tn



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS

HORAIRES DES TRAINS DU 21 Septembre 2010 au 30 Juin 2011

Large table listing train schedules between various stations like NABEUL, KALAA SGHIRA, SOUSSE, etc.



Horaires des Prières

Table listing prayer times for different locations: AL FAJR, ADHOHR, AL ASR, AL MAGHREB, AL ICHA.

Nécrologie

REMERCIEMENTS ET FARK

Son épouse Faïza Jaâfar
Son fils Salim Jaâfar et son épouse Virginie Jung
Ses filles : Salima Jaâfar épouse Jaâfar Mabrouk, Anissa Jaâfar épouse Chiheb Laâlai

CONDOLEANCES

Le président, les membres du comité directeur et les cadres de la fédération Tunisienne de Judo présentent leurs sincères condoléances à Mlle Alya Ourimi et à toute sa famille suite au décès de son père.

Le président de la FTJ Hédi Mhirsi

DONNER

UN PEU DE SANG C'EST SI FACILE!

ESSAYEZ VOUS-MEME

AMBULANCES

Table listing ambulance services and their contact information.

CLINIQUES

Table listing various clinics and their contact information.

M. Benzarti, la sélection, elle aussi, ne veut plus de vous !



Dans une déclaration Faouzi Benzarti confia : «qu'il avait accepté d'entraîner l'Equipe Nationale sous la pression de l'ancien dictateur Ben Ali », précisant que c'est la seconde fois qu'il lui force la main pour veiller aux destinées techniques de la sélection. Faouzi Benzarti poussa encore le cynisme en affirmant : « Maintenant je démissionne de ce poste de sélectionneur national ». Il s'agit là d'une déclaration qui nous laisse pantois. Elle nous choque même dans la mesure où à supposer que sa désignation a été commanditée par le président déchu, il s'agit après tout de l'Equipe nationale et à notre connaissance celle-ci n'appartient à quiconque mais à tout un peuple.

Faudrait-il dès lors, rappeler à Faouzi Benzarti qu'entraîner la sélection est un suprême honneur et qu'il devrait la prochaine fois faire preuve d'un plus grand discernement. En fait c'est la sélection qui ne veut pas de vous. Elle t'est bien plus grande.

Ameur KERKENNI

Recomposition du bureau directeur du CNOT

Lors de la réunion du Comité National Olympique tunisien (CNOT) jeudi dernier et suite aux derniers événements qu'a connu le pays, on a procédé à la redistribution des tâches des membres du bureau du CNOT, et ce conformément à l'article 28 des statuts du CNOT.

Ainsi le nouveau comité se compose comme suit :

- **Président** : M. Younès Chetali (à la place de Slim Chiboub)
- **1er vice-président** : M. Hédi M'hirsi
- **2ème vice-président** : M. Lotfi Chérif
- **Secrétaire général** : Mahmoud Hammami (à la place de Dhauou Chamekh)

A noter que les autres membres sont maintenus dans leurs postes.



R.C Younès Chetali



Hédi M'hirsi

Ligue des Champions

(1er tour préliminaire)

APRFC - CA (15h30)

Les «Rouge et Blanc» à rude épreuve à Kigali

Le Club Africain retrouvera cet après-midi la compétition officielle et ça sera dans le cadre de Ligue des Champions. Un rendez-vous sur lequel les Clubistes comptaient énormément pour sauver une saison ratée sur le plan national. Des ambitions légitimes de la part des « Rouge et Blanc » qui auront toutefois à composer avec plusieurs contrariétés: Une préparation hachée après une rupture d'un peu plus de huit jours et un effectif diminué à cause des blessures. Kais Yâakoubi aura du pain sur la planche pour présenter une formation compétitive et capable de tenir tête à l'Armée Patriotique Rwandaise Football Club (APRFC).

Garder la tête froide

Malgré ces contretemps, les Clubistes sont capables de préserver leurs chances de qualification. Il leur faudrait, pour cela, garder la tête froide et jouer intelligemment. Les joueurs disponibles et à la disposition de Yâakoubi sont capables de bien faire. Le technicien clubiste cherchera surtout à réduire à néant la force de frappe de cette formation qui occupe la première place du championnat rwandais après treize matches joués, au cours desquels elle a scoré à 21 reprises et encaissé un seul but.

Ne pas subir...

Une attitude extrêmement prudente pourrait valoir bien des désagréments au Club Africain. Il faudrait oser tout en s'assurant de la couverture



et du replacement des joueurs. Evidemment, tout dépendra de la fraîcheur physique des joueurs et de leurs capacités à tenir le coup quatre-vingt-dix minutes durant.

Ben Yahia dans le doute

L'entraîneur clubiste aura à attendre le dernier moment avant de

se décider sur la formation qui sera alignée cet après-midi. Un seul doute persiste et il concerne la participation du capitaine Wisssem Ben Yahia à cette rencontre. Pour le reste, rien de particulier puisque le technicien clubiste devrait compter sur des joueurs habitués à figurer dans le onze rentrant. Adel Nefzi sera le

dernier rempart et il aura la possibilité de compter sur Souissi et Zaïri dans l'axe. Pour ce qui est des latéraux, Yâakoubi devrait faire confiance à Iffa et Akrimi. En milieu de terrain, Aouadhi et Alexis sont certains de jouer. Quant à Ben Yahia, la décision sera prise au dernier moment. En cas de défaillance, il devrait être suppléé par Hmam, voire Melliti. Enfin, le trio d'attaque sera formé par Mouhbi, Dhaouadi et Soltani dont ce sera la première. En somme, une formation des plus respectables, malgré les forfaits des blessés et des étrangers non encore qualifiés pour cette Ligue des Champions africaine.

Formation probable:

A.Nefzi, Iffa, Akrimi, Souissi, Nefzi, Aouadhi, Alexis, Ben Yahia (Melliti), Mouhbi, Dhaouadi, Soltani.

Mourad AYARI

Dans le rétro

14ème participation du CA aux compétitions africaines, la 8ème en LC (et C1) dont 4 consécutives. C'est la 3ème entrée en lice des clubistes au tour préliminaire après celles de 2008 et 2010.

L'EGSG est l'unique club tunisien qui s'est rendu au Rwanda ; ce fut aux 1/8 de la CAF 2007 face à Atrano, match soldé par une parité (2-2).

A noter que le déplacement de l'EST dans ce pays

a été annulé après la victoire (7-0) face à l'Armée Patriotique Rwandaise FC aux 1/16 de la LC 2000 suivie par le forfait au retour.

- Le Rwanda devient le 27ème pays africain (le 19ème en LC) que visiteront les clubistes

A. BELLAKHDAR

ESS

Mossaâb Sassi opéré avec succès

Le staff médical de l'Etoile a exploité la trêve pour permettre au milieu offensif Mossaâb Sassi d'être opéré pour soigner un conflit antérieur de la cheville gauche, rapporte le site officiel du club.

L'opération qui a été effectuée dans une clinique de la place le mercredi après-midi était une complète réussite ce qui a permis au joueur de quitter l'établissement hospitalier hier et il pourra reprendre les entraînements dans trois semaines.



ST

Retour à la normale ?

Il semble qu'au Stade Tunisien, et, particulièrement, au sein de l'effectif professionnel, en grève cette semaine, la raison ait fini par s'imposer. En effet, hier, il a fallu tout le bon sens, et la rectitude morale de Patrick Liewig, pour séduire les joueurs présents (il y avait hier trois absents), et, les convaincre à rechausser les crampons. Aux dernières nouvelles, ils ont promis de reprendre le travail aujourd'hui samedi, et, en guise de recherche du temps perdu, ce sont eux-mêmes qui avaient sollicité de leur staff technique, de faire deux séances, la première, en matinée, la seconde, l'après midi. Encourageant !



Liewig

Il est à signaler, qu'hier vendredi, seuls les gardiens de but ont été autorisés par leurs camarades à reprendre les entraînements, car leur coach Adel Zouita, fait quotidiennement le déplacement du Kef, où il réside toujours. Il n'a pas fait le transfert pour rien, comme lors des jours précédents.

MAE

Il y a urgence

L'équipe nationale de handball est rentrée mardi dernier de Kristianstad en Suède avec un bien mauvais bilan, le plus mauvais parmi toutes nos participations aux championnats du monde auquel la Tunisie a participé. Une vingtième place (sur 24) qui ne correspond en aucune manière à nos ambitions et encore moins aux sacrifices financiers consentis à travers une préparation à la mesure de l'événement.

Des conditions exceptionnelles

Nous n'allons pas chercher à trouver des excuses pour justifier le fiasco du Mondial de Suède aussi bien pour les joueurs que pour le Bureau fédéral. Toujours est-il que ce dernier n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre à la disposition du staff technique et des joueurs toutes les conditions idoines pour, au moins, justifier notre titre de champion d'Afrique. Ce qui n'a pas été le cas dans la mesure où notre équipe nationale a été largement battue par l'Egypte laquelle a plié devant les bien modestes Bahreïnais.

Il faut commencer par rappeler les absences de Wissam Hmam et de Aymen Hamed lesquels n'ont pas été remplacés et ne le seront pas de sitôt. Leur présence en Suède aurait sûrement changé le cours des choses du moins pour l'obtention de la quatrième

place au premier tour et qui nous auraient permis de remporter les deux dernières rencontres entrant dans le cadre de la coupe du président. Il fallait également compter avec les événements qui se déroulaient en Tunisie et que nos joueurs suivaient à la minute à travers les chaînes télévisées et notamment facebook. Il n'y avait qu'à voir leurs mines défaits avant chaque rencontre pour deviner leur état psychologique.

Un objectif loin d'être atteint

Juste après le tirage au sort du championnat du monde et au vu de notre appartenance à un groupe qui comptait en son sein trois favoris en puissance, on a fait du mondial 2011 une étape pour préparer le championnat d'Afrique de 2012, passage obligé pour les J.O de la même année à Londres. Empressons-nous de répondre que cet objectif n'a pas été atteint car ce n'est pas avec ces mêmes joueurs et avec notre compétition que notre handball parviendra à rattrapper un retard qui n'a fait que se creuser au fil des années.

Cet exploit de 2005 dont les dividendes ont été dilapidés par ceux qui se reconnaîtront et qui cherchent à se refaire une virginité depuis un certain 14 janvier 2011 et ce, par personnes interposées poussant le cynisme jusqu'à chercher à induire en erreur ceux-là mêmes qui ont été leurs victimes.

Impliquer les entraîneurs de clubs

Le temps n'est plus de faire en sorte à retrouver une place dans le paysage du handball national mais à laisser les autres qu'ils soient ceux qui sont en exercice ou leurs éventuels remplaçants, se pencher sur les remèdes à apporter pour relancer ce sport et lui assurer un saut qualitatif. Une sorte de refonte qui doit reposer sur les mesures arrêtées par plusieurs commissions constituées au lendemain du Mondial de Tunisie de 2005, lesquelles mesures sont restées dans les tiroirs de la fédération par, justement, ceux qui versent actuellement des larmes de crocodile sur la situation que traverse notre handball.

L'urgent est de se mettre au plus vite au travail en commençant par désigner un directeur technique national avant de tirer les enseignements de la débâcle de Kristianstad et de Lund autour d'une table ronde groupant toutes les parties impliquées dans le handball tunisien et notamment les entraîneurs des clubs qui ont été rarement consultés dans le passé. Aujourd'hui, nous n'avons que la compétition que nous méritons parce qu'on n'a pas pris les décisions qu'il fallait en temps réel. Sans continuer à chercher des boucs émissaires, mettez-vous au travail messieurs.

Rafik BEN ARFA

Qatar Le handball après le football

Malmö Jeudi 27 janvier, midi pile : Hassan Mustapha le président de la fédération internationale de handball ouvre l'enveloppe contenant le nom du pays choisi pour organiser le Mondial 2015 sachant que celui de 2013 se déroulera en Espagne. Qatar a-t-il annoncé en montrant à l'assistance le bout de papier sur lequel est imprimé le mot Qatar

A la grande surprise des présents et notamment de ceux des représentants des pays ayant déposé leurs candidatures pour l'organisation de ce même Mondial 2015. A savoir la France, la Norvège et la Pologne. Réaction de Philippe Bana, le directeur technique de la fédération française de handball :

« Il y avait peut-être aussi une puissance financière que nous n'avons pas outre l'abondance de l'organisation du Mondial en Europe ».

R. B. A

